



SAUR Direction des exploitations Armor et Vllaine
26 Route de Chavagne
35310 MORDELLES
Tél. : 02-99-69-86-57

M. GUÉDÉ
Mme AUGOT
21 La Galinais
35600 BAINS-SUR-OUST

A Mordelles, le 30/05/2025

CONTRÔLE ANC VENTE

Objet : Contrôle de fonctionnement et d'entretien de votre installation d'assainissement non collectif dans le cadre d'une vente

Référence dossier SPANC : 43769
Dossier suivie par GUINE Emmanuel

Madame, Monsieur,

Suite au contrôle de diagnostic de votre installation d'assainissement non collectif réalisé le 16/05/2025, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) a établi un avis sur le fonctionnement et l'entretien de votre installation :

*Votre installation est ainsi déclarée : **Installation NON-CONFORME**
présentant un danger pour la santé des personnes*

Vous trouverez ci-joint le rapport technique établi par le SPANC, détaillant le contrôle qui a été réalisé.

Dans un souci d'assurer un meilleur service, merci de nous communiquer la date effective de la vente, ainsi que les coordonnées des nouveaux propriétaires.

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.



SAUR Direction des exploitations Armor et Vifaine
26 Route de chavagne
35310 MORDELLES
Tél. : 02-99-69-86-57
@ :ancr235@saur.com

RAPPORT TECHNIQUE
VERIFICATION DU FONCTIONNEMENT ET DE L'ENTRETIEN DE VOTRE
INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DANS LE CADRE D'UNE
VENTE

Référence dossier SPANC : 43769

Coordonnées du propriétaire : M. GUÉDÉ Mme AUGOT 21 La Galinai 35600 BAINS-SUR-OUST -	Localisation de l'ANC contrôlé : Références cadastrales : YL 511 Adresse du projet d'ANC : 21 La Galinai 35600 BAINS-SUR-OUST
---	--

CONTROLE

Date du contrôle : 16/05/2025
Personne(s) rencontrée(s) : Fils
Contrôle réalisé par : GUINE Emmanuel - SAUR

Important

- *Ce rapport ne porte que sur les éléments visibles et accessibles lors de la visite.*
- *Il ne préjuge pas de dysfonctionnements ultérieurs par mauvais entretien ou modification de l'installation.*
- *Il ne préjuge pas également de modifications ultérieures des caractéristiques de l'immeuble (agrandissement, nombres d'habitants...)*

VOLET 1 – Informations générales

DERNIER RAPPORT DE VISITE

Nature du contrôle précédent : – le
Conclusion donnée lors du contrôle précédent :

CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION

Zonage Assainissement	Non Collectif
Type d'habitat	Hameau
Date de construction	
Type d'immeuble	Maison
Nombre de pièce(s) principale(s)	5
Nombre d'Equivalent Habitant	1
Type de résidence	Principale
Activité	
Occupation	

RACCORDEMENT A L'EAU POTABLE

Type alimentation	Réseau public
Usages	
Remarques alimentation	

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN

Terrain en pente	Non
Terrain inondable	
Zone à enjeux sanitaires	Non
Zone à enjeux environnementaux	Non
Etat du terrain	Sol nu
Jardin potager sur l'ANC	Non
Voie de circulation sur l'ANC	Non
Construction sur l'ANC	Non
Autres éléments	
Respect des distances	>5 m d'une habitation
Respect des distances règlementaires	Non
Explication	

VOLET 2 – Caractéristiques de l'installation

MODIFICATION DEPUIS LA DERNIERE VISITE

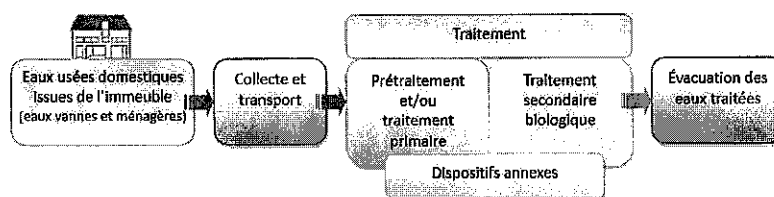
Modifications depuis la dernière visite
Réaménagement du terrain
Réaménagement de l'immeuble

Variation du nombre de pièces

Travaux notifiés réalisés

DESCRIPTIF DE L'INSTALLATION

Rappel : schéma de principe d'une installation d'assainissement non collectif



Désignation de la filière ANC

Statut de l'installation

Date de mise en service

Commentaires

fosse toutes eaux

En service

effluents en surface

Descriptif de la collecte et du transport des eaux usées domestiques

Le schéma d'implantation du dispositif est joint en annexe du présent document.

EP et EU sont-elles collectées séparément ?

Oui

EV et EM sont-elles collectées ensemble ?

Oui

S'ils existent, les effluents autres que domestiques (vidange, piscine, lavage, process...) sont-ils évacués hors de l'ANC ?

Non vérifiable

Observations

]

Destination des eaux usées

Eaux vannes

Traitement primaire

Eaux ménagères

Traitement primaire

Autres eaux usées

Observations

Descriptif des dispositifs et ouvrages de traitement de la filière

Le détail des caractéristiques techniques des ouvrages est joint en annexe du présent document.

Élément constitutif de la filière de traitement	Constat	Commentaire
Fosse toutes eaux FTE	Accessibilité : Oui Etat : Mauvais Fonctionnel : Non	Non étanche

	Dimensionnement : Correct Défaut constaté :	
--	--	--

Commentaire général sur la filière d'assainissement :

Suivi de l'entretien

Niveau de boues 100

Date de la dernière vidange

Raison sociale du vidangeur sans indication

Bon de vidange Non

Observations

Evaluation des dangers pour la santé des personnes et/ou des risques pour l'environnement

Critère d'évaluation		Problèmes constatés selon la liste des points de contrôle réglementaires (Arrêté interministériel du 27 avril 2012 relatif aux modalités de l'exécution de la mission de contrôle des installations d'ANC)
Défauts de sécurité sanitaire	Oui	Contact direct possible avec les eaux usées non traitées ou prétraitées Ruissellements d'eaux partiellement traitées ou non traitées vers des terrains voisins Eaux usées produites non collectées Prolifération d'insectes Nuisances olfactives récurrentes
Existence d'installation	Oui	
Défauts de structure ou de fermeture	Oui	Défaut de résistance structurelle du couvercle ou de la cuve
Installation incomplète	Oui	Collecte partielle des eaux usées ou absence d'un élément de la filière ou filière non agréée
Installation significativement sous dimensionnée	Oui	Installation non adaptée au flux de pollution à traiter dans un rapport de 1 à 2

Dysfonctionnements majeurs	Oui	Mauvais écoulement des eaux Condition d'emploi du dispositif non respectée Élément de la filière ne remplissant pas du tout sa mission
Défauts d'entretien ou une usure de l'un des éléments constitutifs de l'installation	Oui	Etat des couvercles / tampons (mauvaise ventilation des ouvrages) Accessibilité et dégagement des tés ou regards contraignants Défauts liés à l'usure des dispositifs (fissure, corrosion, déformation) Tuyaux engorgés, curage non effectué Niveau de boues anormal Nettoyage dégraisseur et/ou préfiltre à réaliser Accumulation anormale de graisses et de flottants

VOLET 3 – Conclusion du SPANC sur le fonctionnement et l'entretien de l'installation

Le tableau explicitant la conclusion du SPANC selon les problèmes constatés est joint en annexe au présent document.

Conclusion de l'évaluation : Installation NON-CONFORME présentant un danger pour la santé des personnes

Travaux immédiats et/ou nécessaires si vente

Mise en conformité de l'assainissement non collectif sous le contrôle du Service Public d'Assainissement Non Collectif.

Afin de réaliser la mise en conformité, procéder aux opérations suivantes :

- Réaliser une étude de sol et de filière auprès d'un bureau d'étude spécialisé,
- déposer une demande d'autorisation préalable auprès du SPANC,
- une fois l'autorisation délivrée, réaliser les travaux d'installation de la nouvelle filière et faire vérifier l'exécution par le SPANC

Absence d'un système de prétraitement et de traitement conforme à la réglementation.

Recommandations de travaux ou d'entretien pour améliorer le fonctionnement de la filière

La vidange de la fosse doit être réalisée immédiatement par une entreprise spécialisée et agréée.

Compléments d'information :

Non conforme, installation incomplète ou significativement sous dimensionnée ou qui présente des dysfonctionnements majeurs. Travaux de réhabilitations à réaliser dans les 4 ans à venir ou dans 1 ans dans le cas d'une vente. Prévoir une réhabilitation complète du dispositif. Afin d'évaluer le cout ainsi que la nature des travaux à réaliser, une étude de filière devra être réalisée.*

Effluents en surface

Le 30/05/2025, à Mordelles

Service Contrôle





ANNEXES

PHOTOS REALISEES LORS DU CONTROLE	

SCHEMA DE PRINCIPE



Prétraitement / Traitement

Primaire

	Bac à graisse
	Fosse toutes eaux
	Fosse toutes eaux avec préfiltre
	Fosse septique
	Préfiltre externe
	Filtre épurateur à cheminement lent
	Filtre épurateur bactérien
	Fosse artisanale
	Fosse étanche
	Inconnu
	Ventilation sans extracteur
	Ventilation avec extracteur
Point d'eau	
	Puits
	Forage
	Compteur AEP

Traitement secondaire

	Tranchées d'épandage
	Drain unique
	Lit d'épandage
	Filtre à sable vertical drainé
	Filtre à sable non drainé
	Terre d'infiltration
	Filtre à sable horizontal drainé
	Dispositif agréé
	Microstation
	Filtre compact
	Phytodépuration
	Composteur
	Patte d'araignée
	Patte d'oie
	Plateau absorbant

Autres ouvrages

	Tés de visite
	Regards
	Élément non visible / Non accessible
	Toilettes sèches
	Poste de relevage / Pompe
	Coffret électrique
	Sondage

Canalisations

	Eaux usées
	Eaux pluviales
	Unitaire
	Eau potable
	Ventilation

Evacuation

	Rejet
	Puisard
	Puits perdu
	Puits perdu artisanal
	Puits d'infiltration
	Tranchée absorbante
	Fossé
	Flaque EU en surface
	Tranchées de dispersion
	Lit de dispersion
	Destination Inconnue
Eau potable	
	P < 5%
	5% < P < 15%
	P > 15%
	faible
	moyenne
	forte

Ouvrages eaux usées

	Bac à graisse
	Fosse septique
	Débourbeur / déshuileur
	Prétraitement effluents industriels
	Regards
	Regard à décantation
	Élément non visible / Non accessible
	Poste de relevage / Pompe
	Coffret électrique
	Sondage
	Piézomètre

Point d'eau

	Puits
	Forage
	Compteur AEP

Ouvrages eaux pluviales

	Drainage - épandage
	Fossé - noue
	Grille - avaloir eaux pluviales
	Grille - avaloir eaux usées
	Bassin d'eaux pluviales
	Bac infiltration - rétention
	Étang - mare
	Cuve
	Siphon
	Descente de gouttière
	Puisard

Réseaux publics

	Eaux usées
	Eaux pluviales
	Unitaire
	Boîte de branchement

Canalisations

	Eaux usées
	Eaux pluviales
	Unitaire
	Eau potable
	Ventilation

Pente

	P < 5%
	5% < P < 15%
	P > 15%
	faible
	moyenne
	forte

Récapitulatif de votre situation (grille issue de l'arrêté du 27/04/12)

Problèmes constatés sur l'installation	Zone à enjeux sanitaires ou environnementaux		
	Non	Oui	
		Enjeux sanitaires	Enjeux environnementaux
• Absence d'installation	Installation non-conforme > Non respect de l'article L.1331-1-1 du code de la Santé Publique — Travaux à réaliser dans les meilleurs délais		
• Défaut de sécurité sanitaire (contact direct, transmission de maladies par vecteurs, nuisances olfactives récurrentes)	Installation non-conforme > Danger pour la santé des personnes — Travaux obligatoires sous 4 ans — Travaux dans un délai de 1 an si vente		
• Défaut de structure ou de fermeture des ouvrages constituant l'installation			
• Implantation à moins de 35 mètres en amont hydraulique d'un puits privé déclaré et utilisé pour l'alimentation en eau potable d'un bâtiment ne pouvant pas être raccordé au réseau public de distribution			
• Installation incomplète	Installation non conforme — Travaux dans un délai de 1 an si vente	Installation non conforme > Danger pour la santé des personnes — Travaux obligatoires sous 4 ans — Travaux dans un délai de 1 an si vente	Installation non conforme > Risque environnemental avéré — Travaux obligatoires sous 4 ans — Travaux dans un délai de 1 an si vente
• Installation significativement sous-dimensionnée			
• Installation présentant des dysfonctionnements majeurs			
• Installation présentant des défauts d'entretien ou une usure de l'un de ses éléments constitutifs	— Liste de recommandations pour améliorer le fonctionnement de l'installation		
• Installation complète ne présentant pas de défaut d'usure ou d'entretien	— Rappel des opérations d'entretien à poursuivre		